



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS
UFI : EME6-JA1T-EA0P-YKW5
Code du produit : 236124_242446
Type de produit : Phytosanitaire

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs amateurs
Utilisation de la substance/mélange : Fongicide
Bactéricide

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Comercial Química Massó, S.A.
C/Viladomat, 321, 5º
08029 Barcelona
SPAIN
T +34 934 952 500 (Spain), +33 (0)478 640 797 (France), +39 02 0996 6107 (Italy), +48 22 4656 550 (Poland), +420 241006570 (Czech Republic), +361 433 4849 (Hungary), +90 212 324 94 00 (Turkey) - F +34 934 952 502
msds.support@cqmasso.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +34 704 100 087 (España)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1 H400

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1 H410

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Phrases EUH : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Phrases supplémentaires : SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Composition : 20% (p/p) soit 200 g/kg de cuivre sous forme de bouillie bordelaise.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Bouillie bordelaise technique (produits de la réaction du sulfate de cuivre avec le dihydroxyde de calcium)	N° CAS: 8011-63-0 N° Index: 029-022-00-9	71,8 – 80	Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Ammonium iron(3+) hexakis(cyano-C)ferrate(4-) (azul de Prusia)	N° CAS: 25869-00-5 N° CE: 247-304-1 N° REACH: 01-2119555296-32	≥ 1	Aquatic Chronic 4, H413

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). NE LAISSER EN AUCUN CAS LA PERSONNE INTOXIQUÉE SEULE.
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Antidote : EDTA, BAL, PENILCILAMINA, En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Mettre la victime au repos. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. Traitement symptomatique.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Risque de : Troubles rénaux. Troubles hépatiques.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une irritation de la peau. Peut également irriter les yeux. Fièvre.
Symptômes/effets après ingestion	: L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Masque avec filtre. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
6.1.1. Pour les non-secouristes
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.
6.1.2. Pour les secouristes
Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement.
Procédés de nettoyage : Aérer la zone. Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Produits incompatibles	: Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles	: Sources d'inflammation. Bases fortes. Acides forts. Rayons directs du soleil.
Température de stockage	: 0 – 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Eviter toute exposition inutile. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections. (EN 166)

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Se laver les mains après toute manipulation

Protection des mains:

La sélection d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée dans le lieu de travail devrait prendre en compte tous les facteurs pertinents; manipulé d'autres exigences physiques (protection contre les coupures / piqûre, protection thermique) chimiques, ainsi que les spécifications fournies par le fournisseur de gants. Gants résistants aux produits chimiques (conformément à la norme européenne ISO 374-1 ou similaire)

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Ne pas respirer les poussières. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. EN 149



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou dans les endroits confinés.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Bleu(e).
Apparence	: Poudre.
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Ininflammable.
Propriétés explosives	: Non explosif.
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: > 61 °C
Température d'auto-inflammation	: > 400 °C
Température de décomposition	: > 200 °C
pH	: 6 – 8 (20 °C)
pH solution	: 1 %
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Insoluble dans : Eau. Ethanol. Ether.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 0,63 – 0,68 g/cm³
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible
Distribution granulométrique	: Pas disponible
Forme de particule	: Pas disponible
Ratio d'aspect d'une particule	: Pas disponible
État d'agrégation des particules	: Pas disponible
État d'agglomération des particules	: Pas disponible
Surface spécifique d'une particule	: Pas disponible
Empoussiérage des particules	: Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non établi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Humidité. Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Réagit en présence d'eau (humidité) avec (certains) métaux.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Bouillie bordelaise descomposes à des températures supérieures à 200 oxydes °C productrices de soufre (SOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 5,06 4h
ETA CLP (vapeurs)	5,06 mg/l/4h
ETA CLP (poussières, brouillard)	5,06 mg/l/4h

Bouillie bordelaise technique (produits de la réaction du sulfate de cuivre avec le dihydroxyde de calcium) (8011-63-0)

DL50 orale rat	4000 mg/kg
----------------	------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Non irritant pour la peau)
pH: 6 – 8 (20 °C)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 6 – 8 (20 °C)
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité : Non classé
Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2.2. Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
--	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Ecologie - eau	: Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

CL50 - Poisson [1]	0,052 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) (96h)
NOEC chronique crustacé	0,024 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)

12.2. Persistance et dégradabilité

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Potentiel de bioaccumulation	Le cuivre ne se bioaccumule pas. Les organismes excrètent du cuivre de façon naturelle.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Mobilité dans le sol	Non établi.
Ecologie - sol	Le cuivre ajouté au sol se fixe sur la matière organique. La teneur du matériel organique du sol et le pH déterminent le degré de disponibilité du cuivre. À cause de la forte fixation envers des différents composants du sol, le lessivage est extrêmement bas. La mobilité dans les capes profondes du sol est insignifiante.

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR) : UN 3077
N° ONU (IMDG) : UN 3077
N° ONU (IATA) : UN 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IATA) : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 9
Étiquettes de danger (ADR) : 9
:



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9
Étiquettes de danger (IMDG) : 9
:



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9
Étiquettes de danger (IATA) : 9



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5ª - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le
Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version
de: 14/06/2019 Version: 5.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : M7
Dispositions spéciales (ADR) : 274, 335, 601
Quantités limitées (ADR) : 5kg
Quantités exceptées (ADR) : E1
Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08, LP02, R001
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP12, B3
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP10
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T1, BK1, BK2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33
Code-citerne (ADR) : SGAV, LGBV
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V13
Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR) : VV1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV13
Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 90
Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnels (ADR) : E
Code EAC : 2Z

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274, 335, 966, 967
Quantités limitées (IMDG) : 5 kg
Quantités exceptées (IMDG) : E1
Instructions d'emballage (IMDG) : P002, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) : PP12
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC08
Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B3
Instructions pour citernes (IMDG) : T1, BK1, BK2, BK3
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP33
N° FS (Feu) : F-A



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

N° FS (Déversement) : S-F
Catégorie de chargement (IMDG) : A

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y956
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 30kgG
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 956
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 400kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 956
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 400kg
Dispositions spéciales (IATA) : A97, A158, A179, A197
Code ERG (IATA) : 9L

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil.

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

Etiquetage France(décision autorisation de mise sur le marché).

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Remarques concernant la classification : Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies

Suisse

Classe de stockage (LK) : LK 11/13 - Solides

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Il n'a pas été effectuée.
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Format FDS UE	conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878	Rev 5.1
1.1	UFI	Ajouté	Rev 5.1
8.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	Ajouté	Rev 5.1
12.	Données écologiques	Modifié	Rev 5.1
15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Modifié	Rev 5.1

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Conseils de formation : Les travailleurs doivent avoir une formation spécifique des risques.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.



COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.
Viladomat, 321 5º - 08029 Barcelona - SPAIN
Tel. 34 934 952 500 - Fax 34 934 952 502
E-mail : masso@cqm.es
www.cqm.es - www.cqmasso.com

BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: BOUILLIEBORDMACC-80J
Date d'émission: 28/03/2023 Date de révision: 28/03/2023 Remplace la version de: 14/06/2019 Version: 5.1

Texte intégral des phrases H et EUH:

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Aquatic Acute 1	H400	D'après les données d'essais
Aquatic Chronic 1	H410	D'après les données d'essais

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos meilleures connaissances actuelles.

Aucune partie de son contenu ne doit être considéré comme une garantie, expresse ou implicite, à des propriétés spécifiques et / ou conditions d'utilisation des produits. Dans tous les cas, il est de la responsabilité des utilisateurs d'adapter les recommandations et de déterminer l'aptitude d'un produit pour une application ou un usage particulier. Pour cette raison entre autres, nous n'assumons aucune responsabilité pour les pertes, dommages ou frais causés par les aspects relatifs à la manutention, le stockage, l'utilisation ou l'élimination des produits.